

N^o 414

Ed. 2 de 10 folios
écrit.

Linde

Aujourd'hui Le 1^{er} Decembre
l'an Mille Sept Cent cinquante Neuff
Pardevant moy Dirk Wernard van No-
ten, Notaire, de la Cour de Justice
de la Province d'Utrecht, & en presence
des temoins sous nommez fut present
Le Sieur Jean Castillon, Professeur a Utrecht,
Veuff et possesseur des biens de la Dame
Madame Elisabeth, de Tréme, donnant
le sieur comparant a connaitre qu'avec la
dite Dame il s'est Marié avec Communau-
té des biens; ayant procure avec elle, un
Fils nommé Frederik Castillon, presen-
tement encore Mineur, auquel le Sieur
comparant a donné pour Tuteur le Sieur
Bartholome Wild, Que le dit Sieur compa-
rant ^{étant} ~~ayant~~ ~~contracté~~ de Entrer en Second
Mariage, a ensuite / afin de prouver au
dit Son, Fils Mineur les biens de la Mari-
fame la Contenance de ses biens, dont il a
fait l'ouverture au dit Sieur Bartholome
Wild, afin de donner cy conforme des preu-
ves des biens de la Dame de dit Son, Fils.
Lequel faisant declaroit le Sieur compa-
rant de prouver au dit Son, Fils une
Somme de, troiscent Florins, qui consiste-
ront dans une Dette de deux Cent Florins
due par le Sieur Etienne de Tréme et en

agents Contant la Somme de Cent Florins
faisant lesdits troiscent florins, Acceptant
et promettant le Sieur Comparant de don-
ner la dite Somme a Son Fils en cas
qu'il devienne Major ou plutôt, en cas
qu'il entre en Mariage, promettant de
l'alimenter en attendant des Revenues de
la dite Somme, Jusques au tems cy avant
mentionné.

Le même tems fut present le dit Sieur
Bartholomee Wild; lequel declaroit d'avoir
eu & examiné la Contenance des biens du
Sieur Castellon, et d'avoir eu une ouverture
en forme desdits biens declarant de
plus d'être tout a fait Content de s'y pren-
dre; que le dit Sieur Castellon, a donné
à l'égard, de Son Fils, sous declaratoire
et promesse, de l'alimenter desdits Re-
venues jusqu'au tems de sa Majorité ou au
tems qu'il entreroit en Mariage.

ainsi fait et passer a Utrecht present
pour temoins Johannes Vermeulen et
Willem Huygen

J. Castellon Brog. a Utrecht

Barthelemy Wild

Johannes Vermeulen

W. Huygen

D. W. V. Vloten
Notaire

1759

1759